



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand
75505 Paris Cedex 15
Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57
E-mail : secretariat@cfecgc-ft-orange.org

Communiqué du 5 janvier 2011

Nomination de Pierre Graff en tant qu'administrateur représentant de l'État : y-a-t-il un conflit d'intérêt ?

Monsieur Pierre Graff, président des Aéroports de Paris (ADP), vient d'être nommé en tant qu'administrateur représentant de l'État au Conseil d'Administration de France Télécom, en remplacement de Gilles Michel, ancien Directeur Général du FSI

Un État toujours omniprésent, mauvais actionnaire...

Alors que l'État, lors de la constitution du FSI (Fond Stratégique d'Investissement), a, pour fournir un apport financier « vendu » la moitié de sa participation – 13,5% sur 27% - cette nomination démontre, s'il en était besoin, la mainmise de l'État sur l'entreprise France Télécom.

Dès lors on comprend mieux la folle politique de dividendes (qui a fait qu'en 2010 France télécom a versé plus de dividendes que de bénéfices), politique de dividendes dictée par un État prédateur, plus soucieux de remplir ses caisses vides que d'assurer le développement d'une entreprise dont l'implantation à l'international aurait pourtant bien eu besoin d'être consolidée à l'heure où se dressent de nouveaux géants issus de l'Internet autant que des pays émergents ...

Y-a-t-il un conflit d'intérêt ?

On se souviendra qu'en janvier 2008, suite à la participation aux enchères des droits du foot de la Ligue 1, de France Télécom face à Canal +, Arnaud Lagardère quittait le Conseil d'Administration de France Télécom pour cause de conflit d'intérêt, (le groupe Lagardère est actionnaire de canal + à hauteur de 20% et Arnaud Lagardère en est aussi l'administrateur).

Pierre Graff est Président Directeur Général d'Aéroport de Paris (ADP)¹. Or Aéroport de Paris (ADP) possède une filiale à 100%, **Hub Télécom**², dont l'activité est concurrente de celle de France Télécom. :

On notera que, sur son site, Hub Télécom se prévaut de gérer les 23 000 mobiles à Air France... Ces téléphones sont Orange... Hub Télécom, partenaire ou concurrent ?

L'acquisition de différentes sociétés par Hub Télécom qui emploie près de 800 personnes et réalise 130 millions d'euros, en fait un acteur tout à fait significatif sur le marché entreprise et un concurrent redoutable d'**Orange Business Services**³ en Europe dans des domaines en forte progression comme la géo localisation ou les terminaux embarqués...

Enfin, alors que le Président d'Aéroport de Paris (ADP) a été vivement critiqué pour sa gestion des intempéries à l'Aéroport de Roissy, sa nomination en tant que représentant de l'État, ne peut que rajouter à nos interrogations sur la motivation réelle de cette nomination...

1

http://www.aeroportsdeparis.fr/ADP/fr-FR/Groupe/Activites/Lorganisation/ComiteExecutif/comites_executifs_pierre_graff.htm

2 <http://www.hubtelecom.com/le-groupe/hub-telecom/nous-connaître/>

3 <http://www.orange-business.com/fr/entreprise/une/>

La CFE-CGC/UNSA demande à l'État de se comporter en actionnaire responsable et transparent et de veiller à ne pas entraver le fonctionnement de France Télécom.

Les télécoms et les technologies de l'information sont un enjeu essentiel pour notre pays. C'est pourquoi la CFE-CGC/UNSA a demandé à la Direction de l'entreprise d'interroger l'État sur les motivations de la nomination de Monsieur Pierre Graff.

Contacts :

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom (06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org
- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) - pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org